

Documentaire

Debouttes !

Marie-Andrée Bergeron

Numéro 805, novembre–décembre 2019

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/92020ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Centre justice et foi

ISSN

0034-3781 (imprimé)

1929-3097 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Bergeron, M.-A. (2019). Compte rendu de [Documentaire / *Debouttes !*]. *Relations*, (805), 49–49.

Debouttes!

RÉALISATION : JENNY CARTWRIGHT

Production : Karine Dubois et Marie-Pierre Corriveau

Québec, 2019, 48 min.

En octobre 1971, alors que le juge Nichols s'apprête à rendre sa sentence dans le procès des felquistes Francis Simard, Bernard Lortie, Paul et Jacques Rose, sept femmes du Front de libération des femmes du Québec (FLF) se jettent sur les bancs des jurés. «La justice c'est d'la mardel!», scandent-elles, dénonçant le fait que les femmes n'aient pas le droit de faire partie d'un jury. Deux semaines plus tard, ce droit sera accordé aux femmes. Or, comme le déplore Marjolaine Péloquin dans le documentaire audio de Jenny Cartwright, cet événement pourtant déterminant dans l'histoire du système de justice québécois, même les historiennes féministes l'ont occulté.

Autant l'admettre d'emblée : je n'avais pas beaucoup d'attentes avant d'écouter *Debouttes!* Que pourrait m'apprendre de nouveau ce documentaire sur cette période de fomentation et d'action du féminisme québécois, moi qui étudie ce mouvement depuis quelques années déjà? Le développement chronologique des événements, depuis la formation du Front de libération des femmes du Québec jusqu'à sa dissolution, est très connu. Cependant, en écoutant ce superbe documentaire audio, je me suis rendue à l'évidence : j'avais encore beaucoup à apprendre sur le sujet, en particulier en ce qui concerne la trajectoire individuelle des militantes engagées dans l'action de 1971 pour faire changer la Loi des jurés.

C'est la perspective intimiste, de l'ordre du témoignage et de l'histoire orale, qui fait le grand intérêt de la proposition. Les deux militantes interviewées, Marjolaine Péloquin, du FLF, et Louise Balcer, sympathisante du Front de libération du Québec (FLQ), nous racontent leur expérience à cette époque de grands bouleversements sociaux et d'actions collectives. «Je viens d'une famille de gars, aussi. Et j'ai vu ma mère servante, au service de sa famille, de son mari.» Cette expérience personnelle



de l'oppression est l'assise sur laquelle s'érigent le militantisme et la conscience féministe de Péloquin. L'éducation politique des deux militantes se fait au sein du mouvement des femmes, pour l'une, et à la Maison du pêcheur, fondée par les frères Rose et Francis Simard à Percé, pour l'autre. *Debouttes!* donne à comprendre qu'il est crucial de penser ces Fronts de libération comme s'inscrivant dans la foulée d'une réflexion de fond traversée par la pensée postcoloniale.

Comme en témoignent Balcer et Péloquin, si les groupes militants de l'époque ont véritablement été un terrain fertile pour l'action collective, ils représentaient aussi des lieux où la pensée et l'action intellectuelles étaient placées à l'avant-plan. À cet égard, les événements d'octobre 1970 ont sans doute gommé l'importance et la portée critique du discours du FLQ. Mais, comme le fait *Debouttes!*, il faut rappeler qu'à la Maison du pêcheur, où Balcer a séjourné, la formation intellectuelle et politique était priorisée. Les lectures et les discussions permettaient de comprendre de manière critique l'engagement politique. Durant cette période, pas si lointaine, réfléchir, écrire et prendre la parole (en particulier pour les femmes) représentaient une part fondamentale de l'action elle-même. À cet effet, les témoignages de Balcer et de Péloquin

sont éloquentes et soutenus par une narration sensible – œuvre de l'écrivaine Marjolaine Beauchamp – superbement assurée par Elkahna Talbi. Les références intertextuelles à Miron et à Leclerc, les extraits de chansons de Marie Savard et de Pauline Julien, en plus du collage d'archives sonores, nous donnent à comprendre la détermination qu'avaient les groupes militants de l'époque – et les féministes du FLF en particulier, qui résistaient à une oppression colonialiste, patriarcale et classiste dont la prise de conscience les a poussées à l'action directe.

S'il est important de sortir de l'ombre l'événement historique de l'action des «jurées», il s'agit aussi d'un beau prétexte, sur le plan narratif, pour effectuer une lecture croisée des actions et des discours des deux mouvements que sont le Front de libération du Québec et le Front de libération des femmes du Québec. Non seulement cette lecture est-elle inédite, mais elle permet aussi une compréhension approfondie du contexte social et politique de cette époque d'échanges et de courage.

Marie-Andrée Bergeron